

NOTES & DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET ARTS

PROTECTORAT FRANÇAIS
GOUVERNEMENT TUNISIEN

NOTES & DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA
DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET ARTS

I
LE TEMPLE D'APOLLON
A BULLA REGIA

PAR
ALFRED MERLIN
DIRECTEUR DES ANTIQUITÉS ET ARTS

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1908

LE TEMPLE D'APOLLON

A BULLA REGIA

En 1902, M. Lafon, conducteur des Ponts et Chaussées à Souk-el-Arba, avait retiré d'un puits romain, sur l'emplacement de l'ancienne cité de Bulla Regia, une tête colossale de l'empereur Vespasien (1), aujourd'hui au Musée du Bardo (2), et tout près de là il avait trouvé une base honorifique dédiée, sans doute en 202, à Plautien, préfet du prétoire, *necessarius* des empereurs Septime-Sévère, Caracalla, Géta, ainsi qu'un autre piédestal portant simplement en relief une branche de laurier (3).

M. le capitaine Benet, du 3^e bataillon d'Afrique, étant venu tenir garnison à Souk-el-Arba vers la fin de 1905, eut l'heureuse idée de reprendre l'an dernier l'exploration des ruines qui avaient fourni ces intéressants vestiges et, avec le concours de la Direction des Antiquités et Arts, il a pu y faire de nouvelles et importantes découvertes (4). Quelques recherches complémentaires, exécutées en 1907, ont procuré, elles aussi, d'utiles renseignements (5).

(1) Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1902, p. cxcvi et cxcvii; *Marche du Service en 1902*, p. 17.

(2) *Catal. Musée Alaoui, Supplém., Sculpture* par L. Poinsot, p. 58, n^o 1025; plus loin, pl. VII, n^o 3.

(3) Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1902, p. cxcv; Merlin, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1905, p. 471 et suiv. — Voir ce texte plus loin, p. 8, note 1.

(4) J'ai déjà donné des indications sur ces fouilles dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 217 et suiv., p. 363 et suiv., p. 547 et suiv.; et dans le *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. ccliv et suiv., p. cclxiii et suiv.

(5) Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1907, séance de la Commission de l'Afrique du Nord, juillet, p. xviii à xx.

L'édifice qu'a déblayé M. Benet est situé entre le théâtre et le nymphée, à une centaine de mètres environ au Sud-Est de la source qui jaillit vers le milieu de la ville antique (1); une des *seguias* où se déverse le trop-plein très abondant de cette fontaine passe presque le long de la façade et a empêché de pousser en avant, autant qu'on aurait pu le souhaiter, les fouilles. Néanmoins, le monument lui-même a pu être complètement dégagé, ainsi qu'une partie de ses abords immédiats. Son orientation générale est sensiblement la même que celle du théâtre, dont les restes sont visibles au Sud-Est, et de la villa romaine, exhumée par M. Lafon (2) au Nord-Ouest (3).

C'est une construction à peu près carrée (4), un peu plus profonde que large, mesurant environ 26 mètres sur 23 et rappelant par les grandes lignes de son plan le temple de Saturne à Dougga (5) ou le sanctuaire du *Genius coloniae* à Timgad (6). On pénètre d'une place dallée qui s'étend devant la façade dans une vaste cour qui regarde vers le Sud-Est et qu'entoure sur trois côtés, au fond, à droite et à gauche, un portique surélevé d'une marche. Face à l'entrée, sous la colonnade, une chambre rectangulaire, la *cella*, flanquée de part et d'autre d'une pièce plus petite (pl. I et fig. 2).

La cour qui compte 13 mètres sur 14^m,50 était à ciel ouvert; elle est pavée de belles dalles, disposées dans tous les sens (dimens. moy. : 0^m,50 × 0^m,70). A droite de la porte d'entrée (larg. 3^m,50), non loin du mur de façade (7), se creuse le puits (n° 11 de la planche I) où avait été précipitée la tête de Vespasien (8). Le long de quelques-unes des colonnes

(1) Voir le plan d'ensemble des ruines de Bulla Regia publié par M. Winkler (*Bull. des Antiquités africaines*, III, 1885, pl. XIV) et ses *Notes sur les ruines de Bulla Regia* (*ibid.*, p. 112 et suiv., en particulier p. 119 et suiv.); se reporter aussi à H. Saladin, *Nouv. arch. des Miss. scient.*, II, p. 430 et suiv.

(2) Gauckler, *Marche du Service en 1903*, p. 19-20.

(3) Voir la figure 1.

(4) Il convient de remarquer que les murs ne sont presque jamais perpendiculaires ou parallèles les uns aux autres. Cette absence de symétrie se rencontre fréquemment dans les constructions africaines.

(5) Carton, *Nouv. arch. des Miss. scient.*, VII, p. 369.

(6) Balgu et Cagnat, *Timgad*, p. 305 et suiv.

(7) De ce mur de façade, presque entièrement détruit, il ne subsiste que l'assise inférieure qui elle-même porte des traces de remaniements assez visibles.

(8) Le temple renfermait aussi, dans la région nord et sous le pavé de la cour, une citerne (n° 14 de la planche I) dont une partie est maintenant à l'air libre, la voûte

en calcaire du portique, aux bases assez grossières et irrégulières(1), se dressent des piédestaux que surmontaient jadis des statues. Devant la seconde colonne de droite, un socle, brisé aujourd'hui à sa partie inférieure, avait été consacré à la jeune *Agria Tannonia*, probablement par les habitants ou l'*ordo* de la cité (n° 10 de la planche I)(2):

Agriae Tannoniae, c(larissimae) p(uellae), filiae Agri Celsiniani, co(n)s(ularis) viri. curatoris sui.....

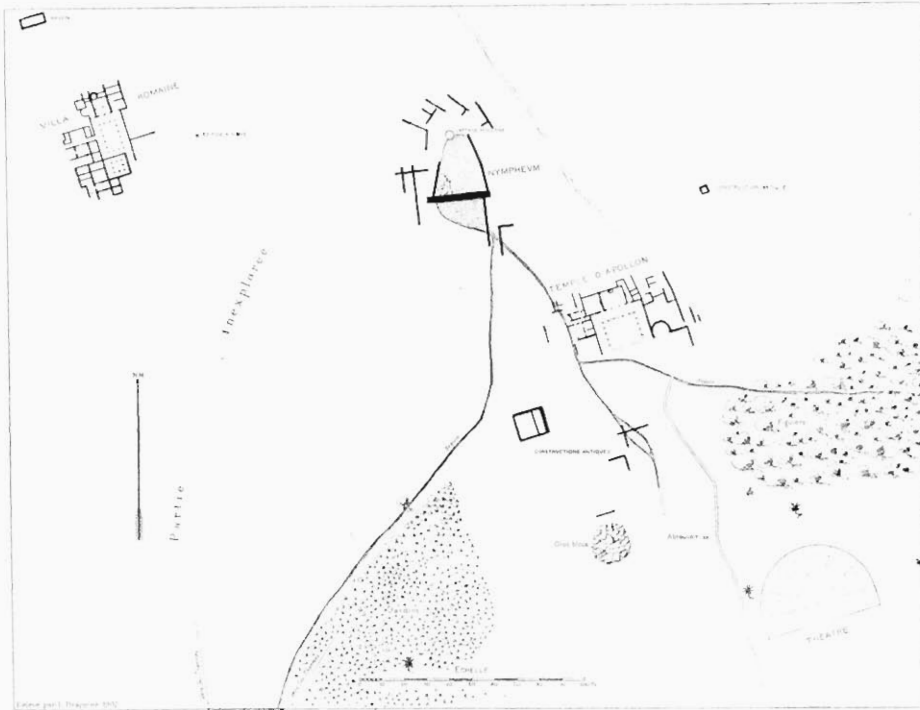


FIG. 1.

Au-dessus de ce texte honorifique, une autre main a inscrit à la

s'étant effondrée. Ses dimensions ne sont pas connues, car elle était remplie d'une eau qui n'a pu être épuisée. Il y avait de même une citerne sous une partie de l'*area* dans le temple de Saturne à Dougga (Carton, *loc. cit.*, p. 384, cf. p. 394).

(1) Il manque aujourd'hui un certain nombre de ces bases, mais leur emplacement n'est pas douteux.

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 219, n° 4, p. 364, note 1 ; *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLV, n° 4.

pointe en capitales hâtives un graffite : *Quantam vim reipubl[icae]* (1) !

En face, à gauche, adossée à la troisième colonne, une autre base (n° 1 de la planche I) avait été élevée à un proconsul d'Afrique dont le nom a disparu par suite de l'effritement de la pierre en haut (2) :

..... *[v(iro)] c(larissimo), amplissimo [p]roconsuli iterum [v]ice sacra cogn[os]c[en]ti, patrono perpe[et]uo, spl[en]didissimus ordo coloni[ae] Bullensium Regiu[m].*

Devant ce piédestal était couchée sur le ventre une grande statue d'homme en marbre (pl. V, n° 2), de type municipal, drapé de la toge, avec la *capsa* à ses pieds (haut. 2^m, 37) ; la tête, cassée par la chute, gisait à quelque distance ; la barbe est indiquée par un piquetage du marbre sur les joues et le menton (3). Cette effigie est certainement d'une époque beaucoup plus ancienne que le socle qu'elle surmontait et qui doit se rapporter à un personnage du IV^e siècle. Elle a été réutilisée à une date postérieure.

La quatrième colonne à gauche était précédée d'une autre inscription proconsulaire. Là aussi, le haut de la base est endommagé et le commencement du texte manque (n° 2 de la planche I) (4) :

..... *[il]lustris famili[ae], cujus integritatem et justitiam Africa comprobavit, Antonio Marcellino, c(larissimo) v(iro), pro[con]suli p(rovinciae) A(fricae), spl[en]d[idis]simus ordo col(oniae) (5) Bu[l]l[en]sium) Reg(iorum) patrono posuit.*

(1) C'est sans doute de ce côté-ci, peut-être devant la première colonne de droite, que se dressait la base honorifique à Plautien découverte en 1902 par M. Lafon (n° 12 de la planche I) : *C(aio) Fulvio, C(aii) f(ilio), Quir(ina), Pl[au]tiano, c(larissimo) v(iro), praefect[us] praetorio et necessario dominorum nostrorum Imperatorum Augustorum trium Lucii Septimi(i) Severi P[er]t[in]acis et Marcii Aur[el]ii Antonini et Lucii Septimi(i) Getae, nobilissimi Caesaris], d(ecreto) d(ecurionum), pecunia publica. Cf. p. 5, note 3.*

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 218, n° 2 ; cf. *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLIV, n° 2. — Revu sur l'original. Haut. 1^m, 25 ; larg. 0^m, 64 ; lettres : 0^m, 05.

(3) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 221, n° 3 ; *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLVI, nos 3-4 ; *Catal. Musée Alaoui, Supplém.*, p. 57, n° 1019.

(4) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 219, n° 3 ; cf. *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLV, n° 3. — Revu sur l'original. Haut. 1^m, 30 ; larg. 0^m, 52 ; lettres : 0^m, 05.

(5) Les lettres COL suivant ORDO ont été accidentellement omises dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, loc. cit.

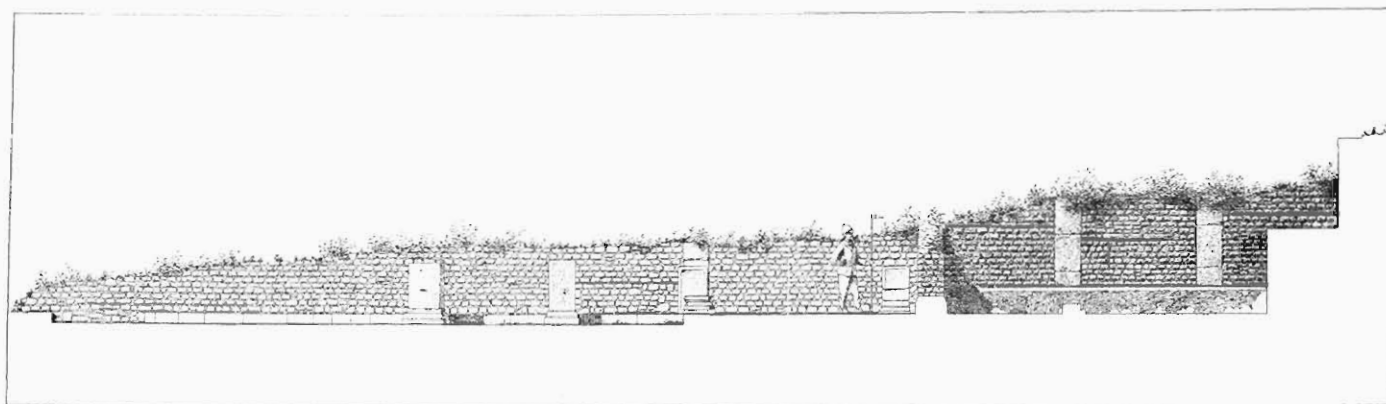


FIG. 2. Coupe longitudinale.

Le proconsulat d'*Antonius Marcellinus* doit se placer entre 330 et 340.

Plus loin, sur le même alignement, contre la colonne d'angle, on voit une troisième base honorifique dont la face épigraphe a été ultérieurement retaillée pour recevoir un ex-voto à Apollon (n° 3 de la planche I) (1) :

Deo patrio Apollini Augusto sac(rum).

Du texte primitif, il ne subsiste que quelques traces insignifiantes.

Entre ces deux dernières bases (n°s 2 et 3), on a dégagé sur le sol de la cour une petite statue de Minerve (pl. IV, n° 2), haute de 1^m,30, privée presque complètement de ses bras et dont la tête n'existe plus, mais qui est d'un travail assez délicat et curieux. Elle est vêtue du



FIG. 3.

double chiton serré au-dessous des seins par une ceinture, avec, sur la poitrine, l'égide et la tête de Gorgone. Dans le dos, deux encastresments minuscules, symétriques, ont dû servir à fixer des ailes dont on n'a rien retrouvé. La déesse est en marche; le poids du corps repose sur la jambe gauche tandis que le pied droit se soulève de terre pour se porter en avant. L'allure est précipitée et la tunique, repoussée en arrière par la rapidité du mouvement, se plaque contre les jambes et est rejetée sur les côtés en

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 218, n° 1; cf. *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLIV, n° 1. — Haut. 0^m,95; larg. 0^m,57; lettres: 0^m,09.

plis nettement découpés (1). La technique assez particulière de cet élégant morceau de marbre décèle peut-être un original en bronze.

Vers le milieu de l'area (n° 13 de la planche I), on a fait, au cours des déblais, une découverte notable et imprévue (2) : quelques débris d'un squelette, entre autres un crâne, ayant appartenu à une femme d'une quarantaine d'années, étaient perdus au milieu de la terre. Avec ces ossements, on a rencontré un collier d'esclave en plomb (fig. 3), dont les deux extrémités superposées sont réunies l'une à l'autre par une forte goupille et sur la surface externe (3) duquel est gravée à la pointe l'inscription (fig. 4) :

Adullera. meretrix (4). *Tene quia fugini de Bulla R(e)g(ia).*

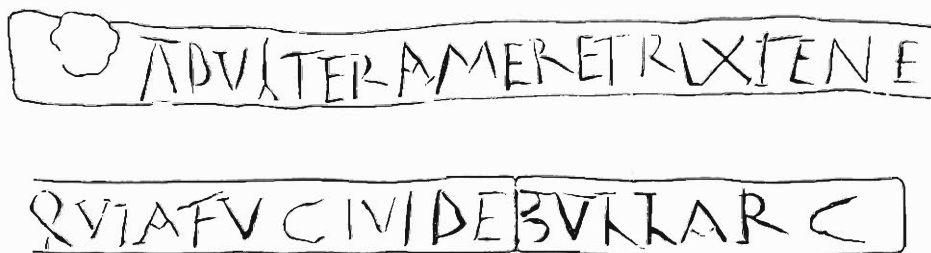


FIG. 4.

Cet objet n'est pas seulement le premier de ce genre qu'on ait recueilli jusqu'ici en Afrique, il est aussi le seul connu où le mot de *meretrix* soit employé pour qualifier la personne qui était condamnée à en être revêtue et au cou de laquelle il est resté rivé jusque dans la tombe. Comment cette sépulture se trouvait-elle dans un monument public qui n'a pas d'ordinaire été affecté à des inhumations ? On a peine à donner une explication satisfaisante. M. Benet suppose que les ossements ont glissé d'un endroit plus élevé, entraînés par une cause naturelle comme le ruissellement des eaux.

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 222, n° 4 ; *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLVI, n° 5 ; *Catal. Musée Alaoui, Supplém.*, p. 57, n° 1018.

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 366 et suiv. ; *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLXIV. — Le collier est aujourd'hui déposé au Musée du Bardo.

(3) A l'intérieur, on n'a écrit que les quatre premières lettres de la formule : *Adul.*

(4) Sur le sens du mot *Adullera*, qui doit être employé ici comme nom propre, comme sobriquet servant communément à désigner cette femme publique, voir *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 367-368.

La galerie couverte qui sur trois côtés bordait la cour centrale était, ainsi que celle-ci, ornée de statues et de piédestaux ; ses parois, garnies de plaques de marbre attachées à l'aide de pattes de bronze ; son sol, pavé en mosaïques à dessins géométriques de couleur sur fond blanc (hexagones juxtaposés, dans les deux ailes droite et gauche ; rosaces accolées, d'un dessin plus riche, au fond) presque complètement disparues aujourd'hui. Elle était soutenue par une colonnade à chapiteaux corinthiens, seulement épannelés, qui a dû être restaurée à une époque assez basse ; une base du premier tiers du IV^e siècle, qui originairement devait avoir été érigée dans l'édifice pour supporter une statue honorifique, a été réutilisée ensuite pour soutenir une colonne (n° 7 de la planche I). C'est un texte qui commémore *Ceionius Julianus Kamenius*, proconsul d'Afrique à une date comprise entre 326 et 332 (1) :

Kamenii. Consularis familiae viro adque a parentibus patrono, Ceionio Juliano, ampl(issimo) procons(uli), c(larissimo) v(iro), vice sacra cognoscen[t]i, [sple]ndidissim[us] ordo Bull(ensium) Reg(iorum) patrono posuit].

Une autre inscription, probablement du III^e siècle, a été réemployée de même comme base de colonne dans l'aile droite (n° 9 de la planche I) ; la partie supérieure, contenant le nom de l'empereur à qui la dédicace était faite, a été coupée pour adapter le morceau de calcaire à sa destination nouvelle (2) :

...[tribuniciae] potestatis, imp(eratori), p(atri) p(atriae), proco(n)s(uli), colonia Ael(ia) Hadriana Augusta Bulla Reg(ia) devota numini majest(ati)que ejus.

Sous le portique lui-même, qui présentait quatre colonnes sur chacun des trois côtés où il régnait, sans compter celles des angles, M. Benet a dégagé un certain nombre de statues en marbre couchées sur le sol. Entre la première et la seconde colonne, en commençant à gauche, de la rangée du fond, gisait une statue d'homme (pl. IV, n° 1), haute de 2 mètres, la poitrine nue, le bas du torse et les jambes drapés, les pieds

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 364, n° 1 ; cf. *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLV, n° 6. — Revu sur l'original.

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 365, n° 2. — Revu sur l'original. Au-dessus de *potestatis, imp., p. p.*, il y a les restes d'une autre ligne ; malheureusement les amorces des lettres sont assez indistinctes et je n'ai pu les déchiffrer d'une manière sûre.

chaussés de la *crepida*(1). La tête, à la barbe et aux cheveux bouclés, rappelle celle que les artistes avaient coutume d'attribuer à Jupiter ou à Esculape; elle est de plus voilée et surmontée d'une couronne murale. Le voile fait songer à Saturne et la corne d'abondance, dans le bras gauche, est un attribut qui convient bien au *Deus Frugifer, Deus frugum Saturnus*. Nous sommes donc en présence d'une divinité poliade, protectrice de Bulla Regia, représentée sous le visage de Saturne, héritier du Baal punique dont la popularité s'est maintenue si grande dans l'Afrique romaine.

Dans la galerie de gauche, on a trouvé une effigie du même marbre que la précédente (pl. IV, n° 3; pl. VII, n° 2), presque de même hauteur (1^m,92), ayant la même signification et évidemment destinée à lui faire pendant (2): une Minerve vêtue du double chiton serré à la taille par une ceinture, la poitrine protégée par l'égide avec la tête de Méduse. Dans le bras gauche est passé un bouclier, en partie cassé, décoré du masque de la Gorgone; la main droite, maintenant disparue, était levée et tenait la lance. La tête, mobile, a des cheveux qui retombent en longues boucles sur les épaules par devant et est coiffée d'un casque. Cette image de Minerve a du caractère et est certainement inspirée plus ou moins directement d'un original grec dont elle reproduit les traits essentiels, avec quelques gaucheries, par exemple la jambe gauche, qui, retirée en arrière, est d'un effet assez disgracieux. De plus le sculpteur africain a ajouté certains attributs: telles sont les grandes ailes que la déesse a dans le dos (3), comme sans doute la petite Minerve que nous avons déjà signalée en avait de plus réduites; telle est la corne d'abondance dans le bras gauche et la couronne murale posée sur le casque. Ici encore, de même que pour Saturne, c'est une divinité poliade, un génie féminin de la ville comme l'autre en était un génie masculin, formant avec celui-ci un couple divin tutélaire de Bulla Regia. Ce génie féminin est figuré sous les traits d'une déesse, dont le prototype est une Pallas à qui on a donné des ailes ainsi qu'à la Victoire, une corne d'abondance ainsi qu'à la Fortune, qui en font une divinité d'aspect particulier, une Minerve Panthée (4).

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 222, n° 5; *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLVI, n° 7; *Catal. Musée Alaoui, Supplém.*, p. 57, n° 1016.

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 222, n° 6; *Bull. arch. du Comité*, *loc. cit.*, n° 6; *Catal. Musée Alaoui, Supplém.*, p. 57, n° 1017.

(3) Une des ailes était brisée et a été trouvée à quelque distance de la statue même.

(4) Une déesse Panthée est représentée sous les traits de Minerve avec des attributs

L'angle gauche du portique, au fond, était occupé par une statue d'une exécution très médiocre (n° 4 de la planche I ; pl. V, n° 3) : une femme, avec la *stola* et la *palla* rejetée sur l'épaule gauche et voilant la tête, aux cheveux divisés en deux bandeaux ondulés suivant la mode qui régnait au début du III^e siècle de notre ère. De la main gauche, elle relève les plis de la *palla* ; de la droite levée, elle tient un bouquet d'épis et de pavots. C'est une Cérès ou plutôt une femme représentée en Cérès(1). La partie postérieure n'a reçu aucune ornementation ; la statue devait être adossée au mur (haut. 2^m,09).

Entre la porte qui donne accès à la chambre de gauche et l'entrée de la *cella* centrale, une base rappelle le souvenir de *Minia Procula*, femme de *C. Sallustius Dexter* (n° 6 de la planche I)(2) :

Miniae, C(aii) f(iliae), Proculae, C(aii) Sallusti(i) Dextri, f(laminicae) p(erpetuae), C(aius) Sallustius Prae|n|estinus matri [opti]mae de suo po[suit], d(ecreto) d(ecurionum).

Les lettres *f. p.* peuvent s'interpréter aussi bien *f(laminicae) p(erpetuae)*, se rapportant à *Minia*, que *f(laminis) p(erpetui)*, concernant *Sallustius Dexter*.

En avant de cette base, la face contre terre, les pieds touchant le socle, était étendue la statue qui le surmontait autrefois (pl. V, n° 1 ; pl. VII, n° 1), plaquée contre la paroi (3). C'est une femme âgée (haut. 1^m,94), vêtue d'une longue *stola* sur laquelle est jetée une *palla* fortement serrée ; celle-ci moule le torse, abrite la tête, enveloppe le bras droit, dont la main est levée, et vient se terminer sur l'épaule gauche. Le visage expressif et personnel est sûrement un portrait. Les cheveux sont tressés en deux grosses nattes s'enroulant en sens inverse l'une à côté de l'autre.

multiples sur une lampe d'El-Djem, que M. Toutain doit publier dans le *Bull. arch. du Comité de 1907*. Noter que cette divinité a, entre autres, outre l'égide, le casque et le bouclier, une corne d'abondance dans le bras gauche et des ailes, comme ici. Cette lampe appartient à M. Dubiez, contrôleur des Domaines à Kairouan. — Cf. Daremberg et Saglio, *Dict. des antiq. gr. et rom.*, IV, p. 315.

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 221, n° 2 ; *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLVI, n° 2 ; *Catal. Musée Alaoui, Supplém.*, p. 57, n° 1021.

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 220, n° 5 et p. 364, note 1 ; *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLV, n° 5. — Haut. 0^m,95 ; larg. 0^m,57 ; lettres : 0^m,06.

(3) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 220, n° 1 ; *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLVI, n° 1 ; *Catal. Musée Alaoui, Supplém.*, p. 57, n° 1020.

Tout près, on a déblayé, également à plat sur le pavement, une effigie d'homme, de type municipal, dont la tête manque (haut. 1^m,68)(1).

Les statues en marbre exhumées dans l'aile droite de la colonnade, des statues de femmes (2), sont moins bien conservées; deux sont brisées (3): de l'une, il ne subsiste que le haut du torse; l'autre, dont il ne reste que les jambes, est informe. Les deux voisines ont perdu leur tête, qui d'ailleurs était indépendante; elles sont vêtues à la romaine de la *stola* et de la *palla* (4); l'une (pl. VI, n° 3; haut. 1^m,70), de sa main droite, essaie de relever l'extrémité de la *palla* sur son épaule gauche (5); l'autre (pl. VI, n° 1; haut. 1^m,80) avait certaines parties de son vêtement, sur le devant et le côté gauche, faites de morceaux de marbre rapportés et fixés au bloc principal au moyen de goujons en bronze; ces parties ajoutées se sont détachées et se sont perdues (6).

Au milieu de la galerie, une large ouverture, que deux colonnes partageaient en trois baies distinctes (7), permettait d'apercevoir la *cella* (pl. II), de forme rectangulaire (8^m de profondeur sur 10^m de largeur), pavée en *opus sectile*: bandes de marbre vert encadrant des carrés de marbre veiné de rouge. La décoration des parois était très soignée: un stylobate en marbre de Chemtou (haut. 0^m,50) occupait le bas des murs; plus haut, ceux-ci, qui sont construits en blocage avec des chaînages verticaux de distance en distance et se dressent encore à plus de 2 mètres, étaient revêtus de marbre blanc. Il y avait également des ornements en stuc; certaines pierres déterrées dans l'intérieur de la *cella* en portent: parmi les quelques motifs conservés, on reconnaît

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 221, n° 3; *Bull. arch. du Comité, loc. cit.*, nos 3-4; *Catal. Musée Alaoui, Supplém.*, p. 57, n° 1019.

(2) Cf. *Bull. arch. du Comité, loc. cit.*

(3) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 366. — Ces deux fragments qui ne se raccordent pas pourraient avoir fait partie d'une même statue: dans ce cas, il manquerait le milieu du corps.

(4) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 365-366.

(5) *Catal. Musée Alaoui, Supplém.*, p. 58, n° 1023. Ce mouvement est assez rare. La salle africaine du Louvre possède une remarquable statue de Cyrène qui a le même geste que celle de Bulla Regia (Héron de Villefosse, *Marbres antiques du Louvre*, n° 1779 et pl., p. 102).

(6) *Catal. Musée Alaoui, Supplém.*, p. 57-58, n° 1022.

(7) La base de droite a disparu, mais la pierre carrée sur laquelle elle était établie est encore en place.

une Victoire aux ailes éployées (1). Une inscription en très grandes lettres sur plaques de marbre, brisées en nombreux fragments et dont une partie seulement a été retrouvée, a été découverte à l'entrée de la *cella* dont elle décorait sans doute la façade. C'est la dédicace du sanctuaire à Apollon et aux Dieux Augustes ; on peut en restituer la teneur, au moins dans l'ensemble, à l'aide d'un autre texte analogue que nous citerons plus loin (page 19, n° 1) (2) :

{*Deo patrio*(3) *Ap|ollini et Diis A|u|g(ustis) |sacrum*}. [*M. Livineius, C(aii) f(ilius)*], *Quirina, Dext|er sua pecu[nia fecit*](4).

Occupant le centre de la *cella*, appuyée au mur du fond, s'élève une base en blocage, haute de 1^m,78, autrefois cachée sous un placage de marbre blanc, au pied de laquelle était renversée une statue colossale d'Apollon Citharède (pl. III, n° 2 ; haut. 3^m) (5). Il est représenté debout, le torse nu, le bas du corps enveloppé dans une draperie qui se replie sur le bras gauche. Le bras droit se recourbe au-dessus de la tête dans une attitude assez familière aux images du dieu ; la main droite est posée sur les cheveux qui par devant sont séparés en deux bandeaux ondulés et par derrière se relèvent en chignon, avec des boucles qui retombent assez bas dans le dos et sur les épaules de part et d'autre du cou. La main gauche, dont les trois doigts du milieu sont cassés, s'appuie sur une cithare que supporte un socle rectangulaire. Cette cithare, haute de 0^m,81, richement décorée, mérite d'être décrite (pl. VI, n° 2). La boîte carrée qui servait de résonateur, montre sculpté un dieu Terme, à droite ; la partie symétrique, qui aurait pu avoir une autre figure, en pendant à celle-ci, est cachée par la draperie ; mais ce sont surtout les bas-reliefs des montants qui offrent de l'intérêt. À droite, on distingue Marsyas suspendu à l'arbre. Le Satyre est attaché par les poignets et entièrement nu ; la musculature de son corps est fortement accusée ; les jambes sont incomplètes, celle de gauche en particulier, le marbre étant

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 560.

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 554 et 555, n° 2 ; cf. p. 363.

(3) Nous avons emprunté cette formule initiale à la base relatée plus haut, p. 10.

(4) Le fragment d, publié *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 555, contient le G de *AuG* à la ligne 1 ; il se raccorde avec le morceau indiqué à la même page comme portant le bas d'un D et qui porte en réalité le haut d'un C, la 5^e lettre de *PECunia*. On a aussi un débris d'V qui se rattache peut-être au même mot *PECunia*.

(5) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 548, fig. p. 549 ; cf. *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLXIII ; *Catal. Musée Alaoui, Supplém.*, p. 56, n° 1013.

endommagé; sa tête, aux cheveux en désordre, à la longue barbe, est tournée à gauche vers le Rémouleur qui occupe le bas de l'autre corne de la cithare. Le Barbare est accroupi, le genou droit à terre, en train d'aiguiser sur une sorte de petite base carrée un coutelas, dont on discerne le manche dans sa main droite et qui va lui servir à accomplir la vengeance d'Apollon. Son visage, levé vers Marsyas, est abîmé et les traits ne s'en aperçoivent plus; néanmoins on peut constater qu'il a des cheveux abondants sur la nuque et de la barbe; il n'a jamais eu de coiffure et présente l'aspect d'un homme âgé. Le torse et les bras sont nus; une pièce d'étoffe enveloppe le bas des reins et le haut des cuisses. C'est la première fois que sur une lyre (1) on trouve réunis ces deux personnages du cycle d'Apollon (2).

La décoration de la cithare était complétée par une série de volutes et d'ornements le long des bras à l'intérieur. La pièce qui en haut reliait les deux montants et tenait les cordes a encore des traces de peinture rouge, de même que le bord de la draperie et les sandales de l'Apollon: il est possible que ces diverses parties des attributs ou du costume aient été primitivement dorées.

Un peu en avant du socle de l'Apollon, une petite base triangulaire en marbre, aux côtés légèrement incurvés, fait saillie hors du pavement au milieu de la *cella*, à la place qu'elle occupait jadis. Chacun de ses angles est entaillé et ces évidements étaient destinés à recevoir les extrémités inférieures d'un trépied, sans doute en bronze, aujourd'hui anéanti, qui se dressait devant la statue du dieu.

Deux autres divinités avaient à côté d'Apollon leurs images en marbre qui remplissaient probablement des niches pratiquées dans les murs latéraux; ceux-ci en effet ont l'un et l'autre en leur section centrale une épaisseur plus grande, se traduisant par une saillie extérieure et dont on

(1) Deux cithares présentent Marsyas seul prêt à être supplicié: l'une est celle de l'Apollon Musagète du Vatican (Daremberg et Saglio, *Dict. des antiq. gr. et rom.*, III, p. 1442, fig. 4719); l'autre est conservée au palazzo Mattei à Rome. Cf. Roscher, *Lexikon der klassischen Mythologie*, II, c. 2457.

(2) Sur les autres monuments qui les offrent dans la même attitude, cf. Overbeck, *Griechische Kunstmythologie*, III, *Apollon*, p. 439 et suiv., passim; Roscher, *op. cit.*, II, c. 2456 et suiv. En Afrique, cette scène avait été vulgarisée par de menus objets en céramique. Le Musée du Bardo possède un petit groupe en terre cuite peinte, venant de Sousse, qui la figure et M. Gauckler a signalé dans le *Bull. arch. du Comité*, 1897, p. 469 une lampe romaine avec le supplice de Marsyas.

ne comprendrait pas autrement la raison d'être. La position des statues lors de leur découverte, telle qu'elle est indiquée sur la planche I, confirme d'ailleurs cette manière de voir. De plus, comme il n'y a pas dans la *cella* d'autre socle que celui de l'Apollon, il est nécessaire que ces lourdes effigies, hautes de 2^m,40, aient pris place sur des soubassements ménagés dans la masse même des parois.

A droite en entrant, Esculape ; à gauche, Cérès. Esculape (pl. III, n° 3) est debout, le haut du torse nu, le bas du corps enveloppé dans une draperie qui recouvre aussi l'épaule, le bras et la main gauches. Dans cette main, le dieu a le bâton autour duquel s'enroulait le serpent sacré. Le visage aux cheveux bouclés, à la barbe épaisse est conforme au type traditionnel. La majeure partie de l'épaule droite, tout le bras droit et le pied gauche ont disparu ; le serpent et le bâton ont aussi beaucoup souffert (1).

Cérès (pl. III, n° 1) est vêtue du double chiton serré à la taille par une ceinture, avec un manteau qui retombe sur la poitrine de chaque côté du cou et qui descend assez bas dans le dos. L'attitude du bras indique que de la main gauche, aujourd'hui absente, la déesse s'appuyait sur un long sceptre ; l'avant-bras droit, qui était formé d'un morceau rapporté, manque : sans doute la main tendue en avant présentait des épis ou une patère. Sur les cheveux, partagés en deux bandeaux ondulés, est posé un diadème, que surmonte une lourde natte enserrant la tête. La moitié supérieure du visage à gauche est mutilée (2).

La *cella* était flanquée à droite et à gauche d'une autre pièce donnant sur le portique. La pièce de gauche, carrée, pavée en marbre comme la salle principale, était vide de sculptures ; toutefois on a trouvé, dans l'embrasure de la porte à double vantail par où on y pénétrait en montant une marche, une tête d'homme barbu (pl. VII, n° 1), aux cheveux frisés, qui doit avoir appartenu à une statue de taille assez grande (n° ; de la planche I) (3).

La chambre de droite, de dimensions exigües, affecte la forme d'un étroit couloir longeant la *cella*. A droite, on rencontre presque aussitôt

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 352 et p. 350 fig.; *Catal. Musée Alaoui, Supplém.*, p. 36, n° 1014.

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 352 et p. 351 fig.; *Catal. Musée Alaoui, Supplém.*, p. 37, n° 1015.

(3) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 221, note 2 ; cf. *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. cclxvi ; *Catal. Musée Alaoui, Supplém.*, p. 38, n° 1024.

une autre petite salle et au fond le couloir fait un angle droit, dépasse l'alignement du sanctuaire et revient derrière lui. Des chambres sans communication avec cette partie de l'édifice s'étendent au Nord-Est.

C'est dans cette sorte de corridor et dans la pièce qui donne sur lui que la récolte épigraphique a été surtout abondante ; on y a découvert entassés pêle-mêle des fragments très nombreux de plaques de marbre (n° 8 de la planche I). La plupart étaient des débris du revêtement des parois ; beaucoup portaient des inscriptions. En recomposant les morceaux de ces dernières les uns avec les autres, on se trouve en présence de textes dont la teneur, bien que parfois imprécise dans ses particularités, est importante et variée (1) :

1° Une dédicace à Apollon, qui paraît, au moins dans son ensemble, une réplique de celle qui couronnait la façade de la *cella* (voir plus haut, p. 16)(2) :

Apol[lini], Genio col(oniae) Bul[len(sium) Regior(um)], et Diis A[ug(ustis) sacrum]. M. Liv[inei]us, C(aii) f(ilius), Quir(ina), De[exter] ob honorem fl[am]on[i] sui perp(etui) [aedem a solo sua pecunia fecit et dedicav]it.

2° Le début d'une autre dédicace à Apollon ; on y lit simplement (3) :

Apollini Aug(usto).....

3° Une inscription en double exemplaire, relatant la générosité d'un citoyen, probablement aussi un *Livineius*, qui contribua par ses largesses à l'ornementation du Forum (?) (4) :

..... neius, [filiu]s, Quir(ina), Victor, flam(en) perp(etuus) [.....]ob honorem flaminatus perp(etui) gratis sibi oblatis [.....] colum[nis omnibus marmoreis et horologio, et rostra et frontes et por[ticus].... marmoribus et opere albario sua pecunia exornavit idemque dedicavit.

(1) Toutes ces plaques de marbre ont été remontées au Musée du Bardo et placées dans la salle nouvelle où ont été groupées les statues découvertes par M. le capitaine Benet.

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 553 et 555, n° 1.

(3) *Id.*, p. 556, n° 3.

(4) *Id.*, p. 558, n° 4 et p. 558, n° 5. La plaque qui portait le texte n° 5 a été postérieurement découpée en bandes incurvées qui, mises bout à bout et ornées de moulures du côté opposé à l'inscription qui devint alors la face principale, ont été employées comme placage de marbre sur une arcade. Trois seulement de ces plaques ont survécu.

4° Un texte daté du règne de Marc-Aurèle, entre 164 et 166, et mentionnant la restauration d'un édifice dont le nom est perdu (1) :

[*Imp(eratori) Cae]sa[ri, div]i Anton[ini Pii fil(io), divi Ila|dria|ni(2)*
nep(oti), divi Traja|ni Parth|ici pronep(oti), divi N|erv|ae abnep(oti),
M(arco) Aure]lio Anton[ino A]ug(usto), A[rmeni]aco. trib(unicia)[po-
test(ate)... imp(eratori) ii], co(n)s(uli) iii, |.....|us et Aemilian[u]s
ou|...|s (3) bona restituer[unt].

5° Un fragment d'inscription avec le nom de Lucius Vêrus (4).

6° La dédicace d'un temple de *Diana Corollitica*, sous Septime-Sévère, en 196 ou 197 (5) :

[*Pro salute Im]p(eratoris) Cae(saris), divi Antonini Pii. Germanici,*
Sarmat(ici) fil(ii), [divi Antonini P]ii nepotis, divi Hadr(iani) adne-
pot(is) (6), divi Trajani Parth(ici) abnep(otis), divi Nerva(e) adnepoti(s),
[L(ucii) Septimi(i) Severi P]ii Pertinacis Aug(usti), Arabici, Adiabe-
nici, pont(ificis) max(imi), tribun(icia) [potestate iii]i, co(n)s(ulis) ii.
p(atris) p(atriciae) et M(arci) Aureli(i) Antonini Cae(saris) totiusq(ue)
domus divin(ae), [resp(ublica) coloniae B]ullens(ium) Regior(um) tem-
plum Dianae Corolliticae (7), [quod ex testame]nto suo Marcius Ter-
tullus, c(larissimae) m(emoriae) v(ir), alumnus et patro|nus..... (8)
i]nter cetera eximiae liberalitatis suae in patriam [con]lata ex hs...|
mil(libus) fieri(9) jussit, suscepta pecunia ab herede ejus, perfecit (10).

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 560, n° 6.

(2) RI liés.

(3) Peut-être *qu[ibu]s*.

(4) *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLXV, n° 2 ; cf. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 563.

(5) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 561-562, n° 8. On pourrait aussi restituer : *tribunic(ia) [potest(ate) v, imp(eratoris) ii]*. — En 196, dans la ville voisine de Saia Major, on exécutait des embellissements et des travaux importants au Capitole (*Année Épigraphique*, 1903, n° 138).

(6) Ce degré de parenté, omis d'abord par le lapicide, a été rajouté après coup en lettres plus petites entre la première et la seconde ligne.

(7) Ce terme fait allusion à la matière où était sculptée la statue de Diane : une pierre spéciale que sa blancheur, dit Pline l'Ancien (*Nat. Hist.*, XXXVI, 62), fait ressembler à de l'ivoire. A Préneste, une inscription mentionne de même *simulacra duo Spei corollitica* (CIL., XIV, 2853). Cf. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 562.

(8) *Perpetuus* ou *coloniae* ou *civitalis*.

(9) RI liés.

(10) Un nouveau fragment de cette plaque, le .128, a été recueilli en 1907 à droite du petit exèdre contigu au temple à l'Est. Il porte le bas des lettres SSIT du mot *jussit*.

7° Une inscription honorifique à Caracalla (1) :

[M(arco)] Aurelio Antonino Au[g(usto). principi juv]entutis, Imp(eratoris) Caes(aris) L(ucii) Sept[im]i(i) [Severi Pii Per]tinacis Aug(usti), Arab(ici). Adiab(enici), Parthici [max(im)i filio, divi] M(arci) Antonini Pii Germ(anici) Sarmat(ici) nep[oti, divi Antonin]i Pii pronepoti, divi Hadriani ab[nepoti, divi T]rajani Parthici et divi Nervae [adnep]oti, d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica).

8° Un texte gravé au revers de la plaque de marbre portant l'inscription n° 6 (2) :

Pro salute d(ominorum) n(ostorum) Imp(eratorum) Diocletiani et Maximiani Aug(ustorum) aedes publicas vetustate conlapsas cameris, picturis et marmoribus L(ucius) Munatius Sabinus, v(ir) c(larissimus), curator reipublicae, pecunia publica perfecit et dedi[cavit](3).

9° (4) :

[Beatiss]imis temporibus [d(omini) n(ostri) Fl(avii) Claudi(i) Jul]ia[ni Pii Felicis victoris ac [triumphato]ris semper Aug(usti), Clodio Hermo[geniano Olybr]io, amplissimo et c(larissimo) v(iro), proconsule [p(rovinciae) A(fricae), Atilius T]heodotus, v(ir) c(larissimus), legatus Numidiae, tabularium vetus[tate et sordibus deformatum] cum omni cult[u et omnibus ornamentis pu]blice perfecit (5).

10° Des lambeaux d'une dédicace consacrée à C. Memmius Fidus Julius Albius (6), dont un monument de Vîna (Henchir-el-M'den) renferme le *cursus honorum* (7).

11° Un fragment sans doute d'ex-voto avec le nom d'un édile (8).

12°-13° D'autres débris de textes très mutilés (9).

Il nous paraît fort probable que tous ces morceaux de marbre, accu-

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLXV, n° 1 ; cf. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 563.

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 561, n° 7. Lettres, om, 10.

(3) Sur le morceau récemment découvert (cf. p. 20, note 10) sont inscrits quelques débris des lettres RFE du mot *perfecit*.

(4) *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLXVI, n° 3 ; cf. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 563.

(5) Des œuvres analogues ont été accomplies sur l'initiative du même proconsul dans d'autres villes africaines, cf. *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLXVII.

(6) *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLXVIII, n° 5.

(7) *CIL.*, VIII, 12442.

(8) *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLXVII, n° 4.

(9) *Id.*, p. CCLXIX.

mulés sans ordre dans ces pièces étroites qui sont situées à droite de la *cella*, appartenait à des plaques commémoratives qui étaient autrefois réparties dans l'édifice dégagé par M. Benet. Il faut ajouter aussi que de nombreux restes de sculptures, mains, draperies, pieds, ne se rattachant à aucune des statues que nous avons mentionnées, ont été déterrés ; ils se rapportent par conséquent à d'autres effigies qui décoraient le même sanctuaire ou ses alentours immédiats. Outre tous ces vestiges en marbre blanc qu'il est superflu d'énumérer, on doit citer un fragment assez minime d'une statue en bronze. Enfin, dans les déblais, on a recueilli quelques plaques de marbre plus ou moins intactes, avec des gravures au trait représentant des arabesques, des fleurs, des palmettes, des têtes d'une allure large et pittoresque, à la barbe et aux cheveux abondants (l'une d'elles est reproduite pl. VII, n° 5). Certains de ces dessins affectent la forme générale de chapiteaux de pilastres ; la plupart étaient rehaussés d'une peinture qui subsiste par endroits (1).

Les constructions diverses qui, à l'Est et à l'Ouest, entourent l'ensemble que nous venons de décrire ne paraissent pas en avoir fait partie, car elles n'ont pas de communication avec lui ; elles n'offrent d'ailleurs qu'un attrait très secondaire. Il faut seulement réserver quelques lignes à un petit exèdre, mesurant environ 7 mètres de diamètre à l'entrée sur 5 mètres de profondeur, qui s'ouvre à droite de la colonnade, contigu au temple et sur le prolongement de sa façade. A l'entrée de cet édicule, à gauche, la Direction des Antiquités a exhumé en 1907 une pierre avec le texte suivant (2) :

[*Ti(berio) Caesari*], *Aug(usti) filio*, *Aug(usto)*, *pon[tifici] max(imo)*, *trib(unicia)*] *pot(estate) xxxvi*, *co(n)s(uli) »*, [...]*Isus aed(em)*, *port(icum)*, *col(umnas) iiii d(e) s(ua) p(ecunia) f(ecit)*.

La 36^e puissance tribunicie de Tibère va du 27 juin 34 au 26 juin 35. Il paraît beaucoup plus plausible de compléter *aed(em)* qu'*aed(ilis)* (3).

L'intérêt des fouilles, poursuivies avec un si réel succès par M. le capitaine Benet dans les ruines de Bulla Regia, est multiple. Il convient,

(1) *Catal. Musée Alaoui, Supplém.*, p. 70, n° 1157.

(2) *Bull. arch. du Comité*, 1907, séance de la Commission de l'Afrique du Nord, juillet, p. XIX. — Transportée au Musée du Bardo.

(3) *Bull. arch. du Comité*, *loc. cit.*

après avoir passé en revue ses découvertes, d'en signaler brièvement la portée.

Au point de vue archéologique, ces recherches nous ont livré, à côté de types traités suivant les modèles courants, sans nouveauté d'invention ni perfection de forme, des statues empreintes d'une originalité digne de remarque. L'Apollon avec sa cithare, la Minerve avec ses ailes sont des œuvres dont on peut discuter le mérite esthétique et la finesse d'exécution, il est indéniable qu'elles sont des documents précieux pour l'histoire de l'art. La petite Minerve par les particularités de sa technique, la *Minia Procula* par son caractère réaliste ne sont pas davantage à négliger et peuvent avoir elles aussi leur utilité pour l'étude de la sculpture africaine sous l'Empire. Il n'est pas non plus indifférent d'avoir retrouvé dans un même édifice un aussi grand nombre de statues bien conservées et de pouvoir se faire une notion exacte des effigies qui l'ornaient et de leur répartition à travers la cour, sous le portique ou dans la cella (1). Le monument nous apparaît ainsi avec une précision de détails que nous ne sommes guère habitués à rencontrer dans les cités africaines en général si dévastées et saccagées.

Par là les travaux de M. Benet apportent à notre connaissance de l'évolution des idées religieuses dans l'Afrique romaine une notable contribution. L'édifice, comme l'indiquent les inscriptions, est un temple consacré à Apollon et aux Dieux Augustes(2). Apollon est la principale divinité du sanctuaire; sa statue est la plus grande et occupe la place d'honneur; les dédicaces répètent son nom à l'envi; il est vénéré comme *Deus patrius*, comme *Genius coloniae Bullensium Regionum* (3). Une fois déjà, à Mactar, Apollon nous est apparu avec la qualification de *Deus patrius* (4) et on a supposé avec vraisemblance (5) que cette épithète, qui ne saurait s'adresser à l'Apollon gréco-romain,

(1) Une inscription d'Henchir-Khachoun (*Muzuc*) mentionne la construction d'un temple d'Apollon, orné lui aussi de statues en marbre (*CIL.*, VIII, 12058).

(2) Des inscriptions aux *Dii Augusti* ont été trouvées à Henchir-Zaktoun (*Thaca*) (*CIL.*, VIII, 11193) et à Henchir-Ben-Ergueia (*Sustri*) (Carton, *Découv. arch. et épigr.*, p. 323, n° 560). — Apollon était également honoré à Chemtou (*Similtus*), tout près de Bulla Regia (*Bull. arch. du Comité*, 1898, p. 223, n° 85).

(3) L'association du *Genius* d'une ville avec les *Dii Augusti* se rencontre ailleurs (à Lambèse, *CIL.*, VIII, 2611, 2612).

(4) *CIL.*, VIII, 619, cf. 11780.

(5) Toutain, *Cités romaines de la Tunisie*, p. 213 et suiv., en part. p. 216 à 218.

visait un dieu antérieur à la chute de Carthage, considéré par les populations africaines comme un de leurs patrons séculaires, honoré de longue date par la piété respectueuse et reconnaissante des générations successives et identifié tant bien que mal avec l'Apollon gréco-romain (1). *Apollon patrius* n'est à Bulla Regia qu'un remplaçant, un équivalent, le prêtre-nom latin du Baal punique local, comme ailleurs Saturne (2). Le plan du sanctuaire, avec sa vaste cour, sa *cella* de dimensions restreintes, n'a rien d'un temple hellénique ou romain et rappelle la disposition des temples orientaux, entre autres en Tunisie celle du temple de Baal-Saturne à Dougga. Dès lors, la présence des *Dii Augusti*, Cérès-Tanit et Esculape-Eschmoun (3) auprès d'Apollon-Baal dans la *cella* même s'explique tout naturellement (4) et nous avons, dans une ville d'origine fort reculée, une survivance curieuse de la triade phénicienne aux siècles de l'Empire. Une fois de plus, nous pouvons constater que l'assimilation des indigènes n'a pas été jusqu'à leur faire sacrifier le fond de leurs croyances et que d'autre part l'influence romaine n'a rien voulu changer systématiquement et brutalement aux habitudes et aux conceptions religieuses préexistantes ; même sous leur extérieur latin, les populations sont restées fidèles à leurs rites essentiels et à leurs anciens dieux. Ainsi, dans la vieille cité de Bulla Regia, les divinités tutélaires ont pu être figurées, avec quelque imprécision d'ailleurs, sous les traits de la trinité Apollon-Cérès (5)-Esculape ou du couple

(1) Appien (*Prou.*, VIII, 127 ; 133) signale un temple d'Apollon à Carthage au moment de la prise de la ville par Scipion ; Pline (*Nat. Hist.*, XVI, 216) parle d'un sanctuaire d'Apollon à Utique datant de la fondation de cette cité ; les emblèmes d'Apollon apparaissent sur des monnaies à légendes puniques d'Oca (Müller, *Numism. de l'anc. Afriq.*, II, p. 15-16, nos 30, 32, 33).

(2) Il faut noter que, sous le portique du temple, il y avait une statue de Saturne avec la couronne murale sur la tête, par conséquent de Saturne en divinité poliade. Le Baal local, protecteur de Bulla Regia, s'était assimilé aussi à cet autre des hôtes du panthéon gréco-romain, sous les traits duquel le Baal phénicien s'est le plus souvent confondu.

(3) Toutain, *Cultes païens dans l'empire romain*, I, 1, p. 336.

(4) Cf. ce que nous avons dit ailleurs (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 557) de l'alliance entre Apollon et Esculape (cf. *CIL.*, VIII, 2591), entre Cérès et Esculape.

(5) Cérès, les Cérès semblent avoir été fort en vogue à Bulla Regia où une *sacerdos publica Cererum* était déjà connue (*CIL.*, VIII, 14472). Noter aussi que dans le temple d'Apollon-Cérès-Esculape, une femme avait sa statue en Cérès, des épis et des pavots à la main.

Minerve(1)-Saturne, qualifiés l'un de *Deus patrius* ou de *Genius coloniae*, les autres de *Dii Augusti*, ce sont toujours les mêmes dieux puniques, devenus romains de nom et de visage, qui ont continué d'étendre sur la contrée leur protection bienfaisante.

A Bulla Regia, comme à Mactar dont il était aussi *Deus patrius*, l'Apollon gréco-romain, qui a éclipsé et absorbé le Baal national, a amené avec lui sa sœur Diane. Une statue de Diane à Mactar se dressait dans le temple d'Apollon (2); à Bulla Regia, on construisit sous Septime-Sévère un temple spécial à la déesse.

Les inscriptions nous permettent de retracer, au moins sommairement, l'histoire du sanctuaire d'Apollon. Il a été édifié sous Tibère, à la fin de 34 ou au début de 35 de notre ère(3). Peut-être même n'était-ce, à cette époque, que la restauration d'un monument antérieurement consacré au Baal punique de Bulla Regia. Un texte incomplet du temps de Marc-Aurèle parle d'une *restitutio* qui le concerne sans doute. En tout cas les deux dédicaces avec le nom de *M. Livineius Dexter* doivent se rapporter à d'importantes réparations, à une remise en état complète (*a solo*), entreprises dans le courant du II^e siècle(4) ou au début du III^e. Il se peut aussi que le temple ait été embelli en même temps que les

(1) Minerve a été de même la patronne de Thysdrus avec Mercure, cf. *Bull. des Antiquaires de France*, 1904, p. 155-157. Nous la trouvons aussi, en buste, la tête casquée et tourelée, sur des monnaies à légendes puniques de la ville d'Oea, au revers desquelles on voit le trépied d'Apollon (Muller, *Numism. de l'anc. Afriq.*, II, p. 15, n^o 30; cf. p. 16, nos 32, 33, 34 à 37).

(2) *CIL.*, VIII, 11796. — Nous avons noté, en commençant, que M. Lafon avait déterré en 1902, sur l'emplacement du temple d'Apollon, une base ornée d'une branche de laurier, arbre consacré à Apollon. Une autre pierre qui semble avoir été remployée à basse époque dans l'assise inférieure du mur de façade de ce même édifice, montre un carquois, insigne de Diane. Pour le culte de Diane à Bulla, cf. une *ara Dianae*, *Bull. arch. du Comité*, 1890, p. 153, note 1.

(3) Nous croyons en effet que le mot *aed* dans ce texte doit être complété *aed(um)* et se rapporte au temple d'Apollon. Non loin de là, à droite de l'exèdre, on a déblayé un fragment d'une inscription dont les autres débris ont été exhumés dans la pièce située à l'Est de la *cella* (cf. p. 20, note 10); il n'y a donc pas d'impossibilité à ce que la dédicace à Tibère se rapporte à l'édifice tout près duquel elle a été déterrée et dans lequel elle se trouvait peut-être primitivement.

(4) Un bloc en marbre de Chemtou, daté du règne d'Hadrien, a été dégagé dans les constructions situées à l'Ouest du temple. Il y eut donc des travaux exécutés dans ce quartier pendant la première moitié du II^e siècle (*Bull. arch. du Comité*, 1907, séance de la Commission de l'Afrique du Nord, juillet, p. XXI).

rostres et les autres édifices du Forum par un flamine perpétuel appelé *...neius Victor*. Enfin sous Dioclétien et Maximien, il dut être au nombre de ces *aedes vetustate conlapsae* que *L. Munatius Sabinus cameris, picturis et marmoribus perfecit*. Au iv^e siècle encore, il était très fréquenté, puisque c'est là qu'on a honoré quelques-uns des proconsuls patrons de la cité.

Les textes des bases ou des plaques qui commémorent ces hauts fonctionnaires ont fourni aux fastes de la province d'Afrique d'utiles compléments. Grâce à eux, nous pouvons insérer dans la liste des proconsuls *Antonius Marcellinus*, dont le séjour en Afrique doit être quelque peu antérieur à 340, année où ce personnage fut préfet du prétoire d'Italie(1), avant d'être consul en 341 (2). Ils nous amènent également à identifier le *Clodius Hermogenianus* qui apparaît sur des inscriptions de Khamissa (*Thubursicum Numidarum*), en compagnie du légat de Numidie *Atilius Theodotus*(3), avec *Q. Clodius Hermogenianus Olybrius* et à fixer son gouvernement en 361 ou 362, sous Julien(4). Enfin, avec leur aide nous voyons que le proconsul *Ceionius Julianus Kamenius*, qui administra l'Afrique entre 326 et 332, et *Alfenius Ceionius Julianus Kamenius*, préfet de la ville en 333-334, ne sont sûrement qu'un seul et même individu (5).

De plus la présence de ces dédicaces honorifiques et de quelques autres rappelant les libéralités de certains citoyens nous prouve que nous sommes dans un des monuments les plus considérables de la ville, où les grands événements intéressant l'histoire de Bulla Regia étaient consignés d'une façon durable, où la cité dressait les images et immortalisait le nom de ceux dont elle escomptait l'appui ou voulait récompenser les mérites(6). Il y a bien des probabilités pour que cet édifice s'ouvre sur le Forum(7) dont quelques-unes des plaques retrouvées dans ses ruines semblent évoquer le souvenir et énumérer les constructions: ros-

(1) Borghesi, *Œuvres complètes*, X, p. 512-513.

(2) Vaglieri, dans de Ruggiero, *Dir. epigr.*, II, p. 947.

(3) *Bull. des Antiquaires de France*, 1901, p. 207 ; 1903, p. 249 et suiv.

(4) *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLXVII. Cf. Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, II, p. 392.

(5) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 364-365 ; *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLV. Cf. Pallu de Lessert, *op. cit.*, II, p. 39 et suiv.

(6) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 557.

(7) *Id.*, p. 559-560.

tres, temples, tabularium. Il se pourrait même que ce sanctuaire où se dressaient les images des dieux poliades, protecteurs de la cité, ait servi de curie (1). En tout cas, le temple du *Deus patrius*, du *Genius coloniae* était un des centres religieux de la cité, un de ses sanctuaires les plus riches et les plus réputés et devait s'élever au milieu d'un quartier qu'il serait sûrement fort désirable de fouiller ; il est bien regrettable que tout le terrain s'étendant au Sud ne puisse être exploré actuellement, couvert qu'il est d'un véritable marécage.

Les investigations de M. le capitaine Benet nous ont aussi procuré des renseignements importants sur l'histoire municipale de Bulla Regia. On savait déjà que la ville était au début du règne d'Auguste un *oppidum liberum*(2), mais on ignorait jusqu'ici à peu près tout de ses destinées sous l'Empire (3). Nous avons le moyen désormais d'être plus explicites. Il apparaît nettement qu'elle dû, au 1^{er} siècle de notre ère, sa fortune à sa position sur la voie de Carthage à Hippo Regius qui la traversait. Il suffit pour s'en convaincre de rapprocher la date où fut construit le pont sur l'Oued-Béjà par Vibius Marsus en 29/30 ap. J.-C. (4) et celle où fut élevé le temple d'Apollon (en 34/35). La cité apprécia les avantages de cette situation et en tira profit. Aussi voua-t-elle une reconnaissance particulière aux princes qui réparèrent la route dont elle vivait : c'est probablement la raison pour laquelle fut érigée dans le temple d'Apollon la statue colossale de Vespasien, dont M. Lafon a découvert la tête en 1902. Vespasien avait fait travailler la III^e légion à la grande artère qui reliait Carthage et Bône (5) : cette œuvre lui valut la gratitude des habitants de Bulla Regia.

Leur principal bienfaiteur fut l'empereur Hadrien qui conféra à la cité le rang de colonie : *colonia Aelia Hadriana Augusta Bulla Regia*. Le « César archéologue » (6), qui s'occupait tant de l'Afrique (7), s'intéressa

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 222 ; *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCLV.

(2) Plin., *Nat. Hist.*, V, 22.

(3) *CIL.*, VIII, p. 157.

(4) *CIL.*, VIII, 14386.

(5) *Id.*, 22190.

(6) Le mot est de Renan, *Hist. des orig. du christian.*, VI, *L'église chrétienne*, p. 9.

(7) *Vita Hadr.*, 13. Cf. Toutain, *Cités romaines*, p. 154-155.

à la vieille demeure des rois numides (1) au même titre qu'à Utique(2) ou à Zama Regia (3), et reconnu par la faveur dont il la combla son rôle marquant dans le passé en même temps que sa vitalité persistante sous l'hégémonie romaine.

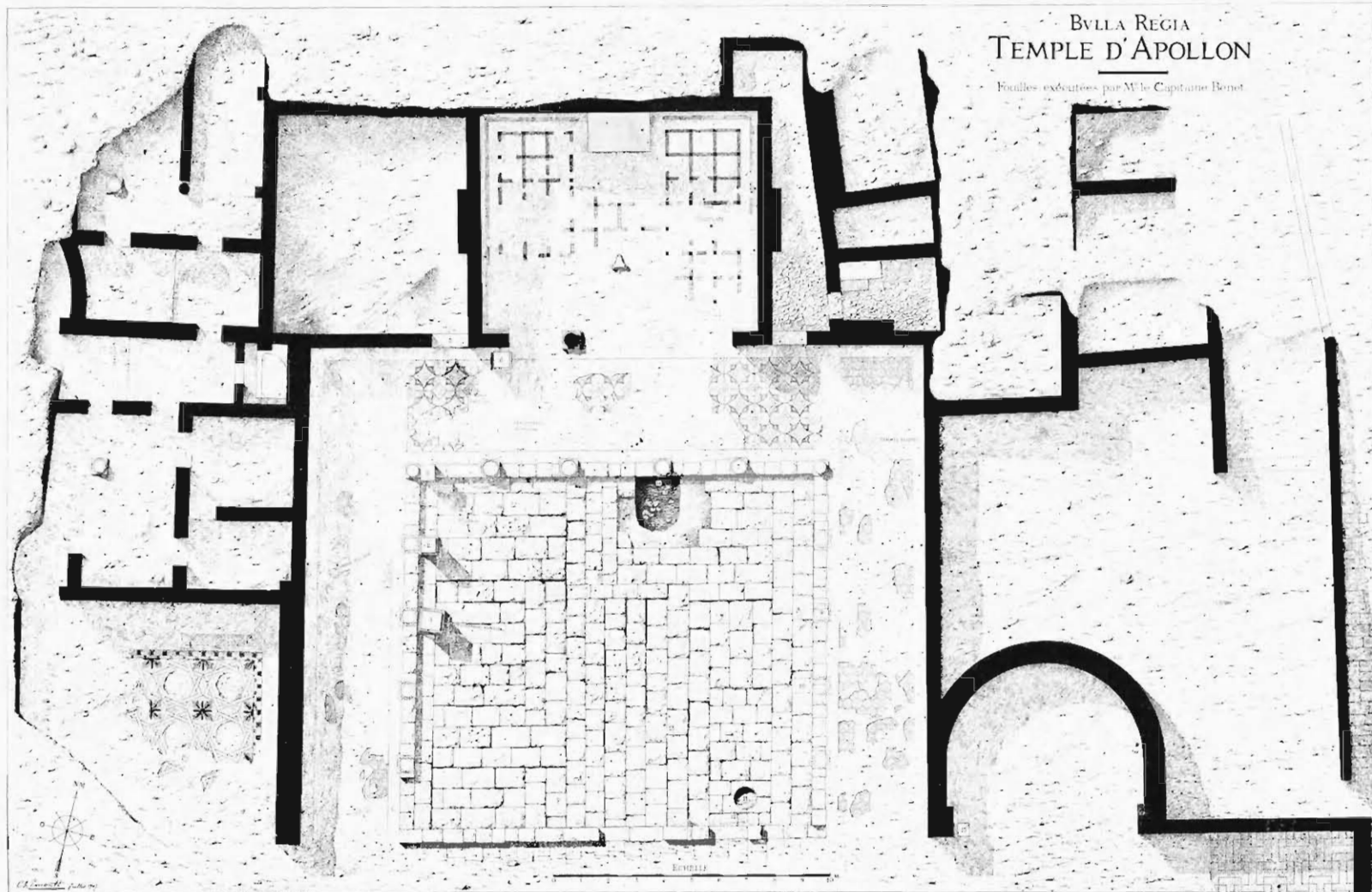
(1) Orose, V, 21 ; cf. *CIL.*, VIII, p. 157.

(2) *CIL.*, VIII, 1181 ; Aulu-Gelle, *Noct. attic.*, XVI, 13, 4.

(3) *CIL.*, VI, 1686 ; cf. VIII, p. 211 et 1240.

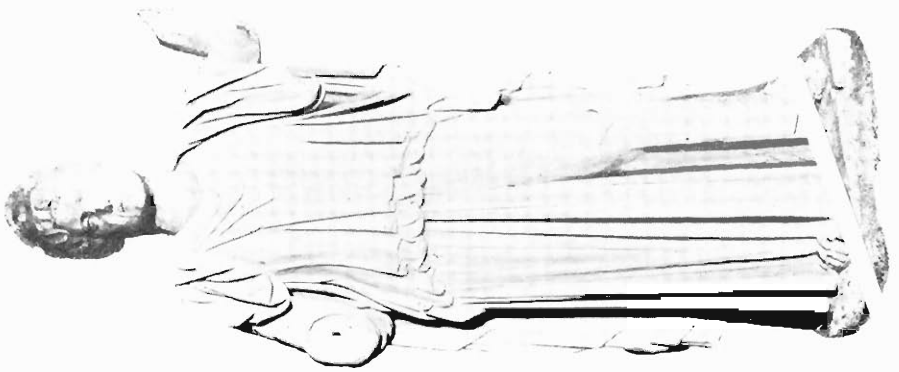
BVLLA REGIA
TEMPLE D'APOLLON

Fouilles exécutées par M^{le} Capitaine Bonot



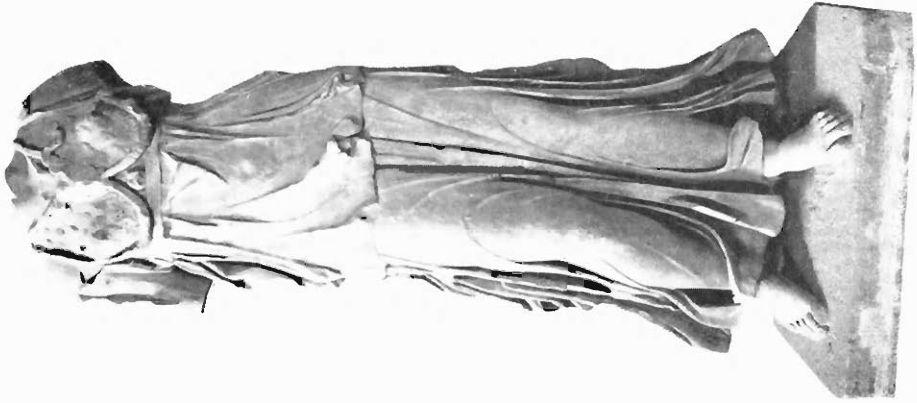


LA CELLA DU TEMPLE D'APOLLON, A BELLA REGIA





20

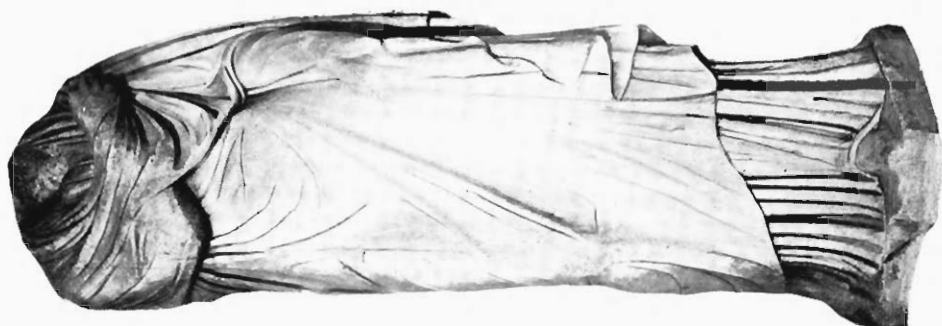


21

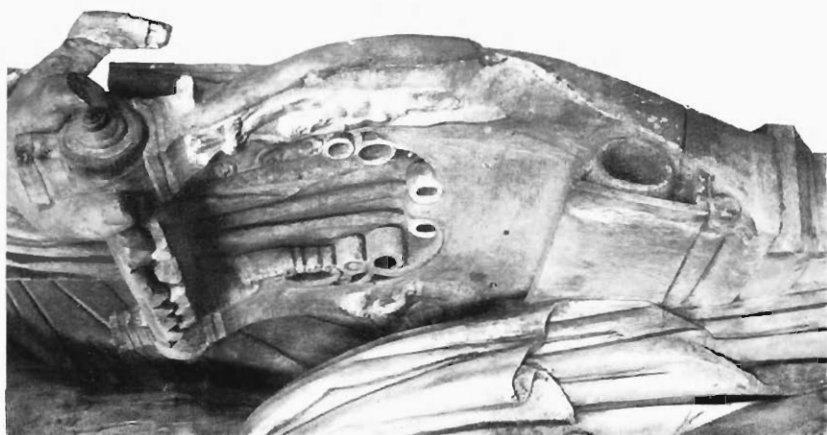


1

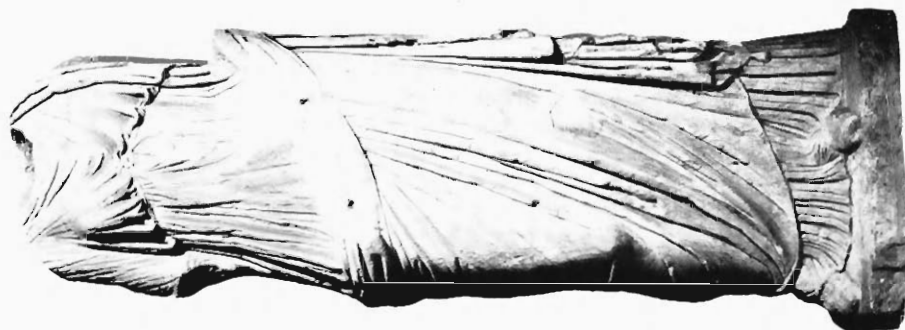




20



21



22



21

22



23



